

Montréal, le 12 mai 2011

Par courriel

M^e Annie Gariépy
8, du Village boisé
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J2W 1N1

M^{es} Éric Dunberry et Marie-Christine Hivon
Ogilvy Renault
1, Place Ville-Marie, bureau 2500
Montréal (Québec) H3B 1R1

M^e Hélène Sicard, avocate
1255 Carré Phillips, bureau 808
Montréal (Québec) H3B 3G1

Objet : Demande du Transporteur afin de modifier ses tarifs et conditions
des services de transport d'électricité
Dossier de la Régie : R-3669-2008, Phase 2

Chères consoeurs, cher confrère,

La Régie fixe, par la présente, les échéances suivantes pour les argumentations du Transporteur et de RNCREQ-UC portant sur les objections du Transporteur relatives aux réponses fournies par RNCREQ-UC à l'engagement no. 2 pris par ces intervenants :

- **17 mai 2011, 16h** : argumentation complète du Transporteur ;
- **19 mai 2011, 16h** : argumentation complète de RNCREQ-UC ;
- **20 mai 2011, 12h** : réplique du Transporteur et prise en délibéré.

Veillez agréer, chères consoeurs, cher confère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/as

c.c. Tous les intervenants